

Guide (NR)

Indicateurs et codes de sous-zones

Le *Guide* ne possède ni indicateurs, ni de codes de sous-zones. Les éléments de données sont définis en fonction de leur position.

Positions de caractère

00 - 04 Longueur de l'enregistrement

05 Statut de la notice

- a Rehaussement du niveau d'enregistrement
 - c Notice corrigée ou révisée
 - d Notice supprimée
 - n Nouvelle notice
-

06 Type de notice

- w Données de classification
-

07-08 - Positions de caractère non définies

- ∅ Non défini

09 Système de codages des caractères

- ∅ MARC-8
 - a Jeu de caractères universels ou Unicode
-

10 Compte des indicateurs

- 2 Nombre de positions de caractères utilisées pour les indicateurs
-

11 Compte des codes de sous-zones

- 2 Nombre de positions de caractères utilisées pour un code de sous-zone

12-16 Adresse de base des données

<nombre> Longueur du *Guide* et du *Répertoire*

17 Niveau d'enregistrement

- n Notice de classification complète
 - o Notice de classification incomplète
-

18-19 - Positions de caractères non définies

- ∅ Non définies
-

20-23 - Clef d'enregistrement

20 Longueur du segment longueur de zone

- 4 Nombre de caractères du segment de la longueur de zone d'une entrée au *Répertoire*
-

21 Longueur du segment position de caractères de départ

- 5 Nombre de caractères du segment de la position de caractères d'une entrée au *Répertoire*
-

22 Longueur de la partie dépendante de l'application

- 0 Nombre de caractères dans la partie dépendante de l'application d'une entrée au *Répertoire*
-

23 Non définie

- 0 Non défini
-

DÉFINITION ET PORTÉE

Le *Guide* constitue la première zone d'une notice de classification. Il s'agit d'une zone de longueur fixe contenant 24 positions de caractère (00-23). Il comprend des éléments de données qui contiennent des nombres ou des valeurs codées qui définissent les paramètres aux fins de traitement d'une notice.

Les positions de caractère 20 à 23 renferment la clef d'enregistrement des entrées du *Répertoire*. Elles renferment quatre nombres à un caractère qui précisent la structure des entrées dans le *Répertoire*. Le document *Spécifications MARC 21 pour la structure des notices, les jeux de caractères et le média d'échange* renferme de l'information plus détaillée sur la structure du *Guide*.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ POSITIONS DE CARACTÈRE

00-04 - Longueur de l'enregistrement

Ces positions de caractère contiennent un nombre de cinq caractères qui est égal à la longueur de l'enregistrement complet, y compris l'enregistrement et le terminateur d'enregistrement. Le nombre est justifié à droite et les positions inutilisées contiennent des zéros.

05 – Statut de la notice

Cette position de caractère indique le lien de la notice à un fichier, et ce, à des fins de gestion.

a - Rehaussement du niveau d'enregistrement

Ce code indique que le niveau d'enregistrement (Guide/17) de la notice est passé de « o » (Notice de classification incomplète) à « n » (Notice de classification complète).

c - Notice corrigée ou révisée

Ce code indique que la notice a été corrigée ou changée. Ce changement ne constitue toutefois pas une augmentation du niveau d'enregistrement (Guide/17) de la notice.

d - Notice supprimée

Ce code indique que la notice a été supprimée.

n - Nouvelle notice

Ce code indique qu'il s'agit d'une nouvelle notice.

06 - Type de notice

Cette position de caractère précise les définitions et caractéristiques des composantes de la notice.

w – Données de classification

Ce code indique que le contenu de la notice constitue une notice de classification. Le genre précis de la notice de classification est identifié par le code contenu dans 008/06 (Type de notice).

07-08 – Positions de caractère non définies

Ces deux positions de caractère ne sont pas définies et chacune contient un blanc (␣).

␣␣ – Positions de caractère non définies

09 – Système de codage des caractères

Cette position de caractère renferme un code qui identifie le système de codage des caractères utilisé dans une notice. Le système de codage utilisé affecte le nombre d'octets requis par caractère, le positionnement des caractères sans espacement, et l'utilisation de séquences d'échappement. Elle peut également affecter le répertoire de caractères.

Le document *Spécifications MARC 21 pour la structure des notices, les jeux de caractères et le média d'échange* renferme des renseignements détaillés sur les jeux de caractères utilisés dans les notices MARC 21.

♠ - MARC-8

Ce code indique que le codage des caractères dans la notice utilise les jeux de caractères à 8 bits décrits dans le document *Spécifications MARC 21 pour la structure des notices, les jeux de caractères et le média d'échange*. Les jeux de caractères non attribués par défaut sont identifiés dans la zone 066.

a - Jeux de caractères universels ou Unicode

Ce code indique que le code des caractères fait de l'utilisation des caractères à partir du Jeu de caractères universels (ISO 10646), ou Unicode™, un sous-ensemble industriel.

10 - Compte des indicateurs

Le système génère automatiquement le chiffre 2 pour indiquer le nombre de positions de caractère utilisées pour les indicateurs dans une zone de longueur variable.

(Une position de caractère d'un indicateur contient un code qui donne de l'information en vue d'interpréter ou de compléter les données entrées dans la zone.) Dans le MARC 21, deux positions de caractère au début de chaque zone de données de longueur variable sont réservées aux indicateurs; par conséquent, la position du compte d'indicateurs renferme toujours le chiffre 2.

2 - Nombre de positions de caractère utilisées pour les indicateurs

11 - Compte des codes de sous-zones

Le système génère automatiquement le chiffre 2 pour indiquer le nombre de positions de caractère utilisées pour chaque code de sous-zone dans une zone de longueur variable. (Chaque élément de données dans une zone de données de longueur variable est identifié par un code de sous-zone.)

Dans le MARC 21, un code de sous-zone comprend un délimiteur (‡) suivi d'un identificateur d'élément de données composé d'un caractère numérique ou d'une minuscule; par conséquent la position du compte des codes de sous-zone renferme toujours le chiffre 2.

2 - Nombre de positions de caractère pour un code de sous-zones

12-16 - Adresse de base des données

Le système génère une chaîne de caractères numériques de 5 chiffres pour indiquer la première position de caractère de la première zone de contrôle de longueur variable de la notice. Le nombre est justifié à droite et chaque position inutilisée contient un zéro. Le nombre constitue la base à partir de laquelle la position du premier caractère de toutes les autres zones de la notice sont traitées dans le *Répertoire*. (La position du premier caractère dans l'entrée du *Répertoire* de chaque zone de la notice est établie à partir du premier caractère de la première zone de contrôle de longueur variable plutôt que du début de la notice.) L'adresse de base des données est égale à la somme des longueurs du *Guide* et du *Répertoire*, y compris le caractère du terminateur de la zone à la fin du *Répertoire*.

<nombre> - Longueur du *Guide* et du *Répertoire*

Guide

17 - Niveau d'enregistrement

Cette position de caractère indique si la notice est complète ou incomplète.

n - Notice de classification complète

o - Notice de classification incomplète

Ce code indique qu'il s'agit d'une notice incomplète parce qu'elle ne contient pas encore toute l'information nécessaire pour être complète. Cette position de caractère est utilisée pour des nouvelles notices qui sont incomplètes. Les notices complétées précédemment sur le point d'être changées sont indiquées par le code « n » dans cette position de caractère et par le code « b » (Notice révisée) dans 008/10 (Notice en cours de révision).

18-19 - Positions de caractère non définies

Les deux positions de caractère sont non définies et chacune contient un blanc (b).

bb - Positions de caractère non définies

20 - Longueur du segment *longueur de zone*

Cette position de caractère contient toujours un « 4 ».

4 - Nombre de caractères du segment longueur de zone d'une entrée au *Répertoire*

21 - Longueur du segment *position de caractère* de départ

Cette position de caractère contient toujours un « 5 ».

5 - Nombre de caractères du segment position de caractère de départ d'une entrée au *Répertoire*

22 - Longueur de la partie dépendante de l'application

Dans le format MARC 21, une entrée au *Répertoire* ne contient pas de partie dépendante de l'application. Cette position de caractère contient toujours un zéro « 0 ».

0 - Nombre de caractères dans la partie dépendante de l'application d'une entrée au *Répertoire*

23 - Non définie

Cette position de caractère n'est pas définie et renferme toujours un « 0 ».

0 - Non définie

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Éléments générés par le système

Les éléments suivants du *Guide* sont habituellement générés par le système.

00-04	Longueur de l'enregistrement
06	Type de notice
07-08	Positions de caractère non définies
09	Système de codage des caractères
10	Compte des indicateurs
11	Compte des codes de sous-zones
12-16	Adresse de base des données

18-19 Positions de caractère non définies

20-23 Clef d'enregistrement des entrées

Il est courant que les valeurs par défaut dans d'autres éléments du *Guide* soient aussi générées automatiquement.

Casse

Il faut entrer les codes alphabétiques en lettres minuscules.

[Page blanche]